

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



REVOLUTIONNAIRES

ARTICLES - ARTICLES

ARTICLES

50.

VIE
DE
L'ABBÉ FAUCHET,
PAR M. L'ABBÉ
DE VALMERON.

*Et iratus est draco et abiit facere prælium cum
reliquis qui custodiunt mandata Dei, et habent
testimonium Christi, et stetit supra arenam maris.*

Apoc. cap. 12. v. 17 et 18.



A PARIS.

1791.

AVERTISSEMENT.

UNE indisposition subite a empêché l'abbé de Valmeron de publier sa seconde lettre à l'époque indiquée.

Il a cru devoir, dans la circonstance, dire un mot de l'emprisonnement des prêtres et de quelques objets pressans, et rejeter à une troisième lettre la discussion des écrits de l'évêque du Calvados, beaucoup moins dangereux que sa conduire. Soit infidélité des courriers, soit inquisition des clubs, les renseignemens qu'on lui avoit promis de Paris et de la province, sur la vie de M. Fauchet, ne lui sont point parvenus. Il prie ses correspondans de vouloir bien les adresser sans délai à Coutances, poste restante; il les fera prendre par le provisionnaire de Jersey.

Le public est trop juste pour tirer à rigueur avec un pauvre exilé, accablé d'infirmités et de chagrins.

*En unquam patrios longuo post tempore, fines
Pauperis et tuguri congestum cespite culmen,
Post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas?
· · · · · En quò discordia cives
Perduxit miseros!*

ECLOG. I.

V I E
D E
L'ABBÉ FAUCHET,
PAR M. L'ABBÉ
DE VALMERON.

M O N S I E U R,

Ils sont donc dans les fers ces confesseurs invincibles! Ils sont dans les fers, et c'est votre ouvrage! Renfermé depuis quelque temps dans l'antre de Cacus, vous y forgiez, avec vos sombres jacobites, le réseau fatal qui devoit envelopper d'un seul coup tous les prêtres catholiques du département, et les tenir enchaînés sous vos serres de vautour.

D'abord vous leur faites défendre l'habit séculier (1). Ce déguisement, que vous aviez

(1) 10 Août. Ordonnance de la Municipalité de Caen.

rendu nécessaire , mettoit leurs têtes à l'abri des outrages , et trompoit vos espions : mais le grand coup que vous méditez , exige des mesures infaillibles , et vous forcez de malheureux proscrits d'arborer eux-mêmes le signal de leur peste.

Je ne m'arrête point à discuter une ordonnance tyrannique , qu'il est également dangereux d'enfreindre et d'observer (1). Je n'en appelle ni à l'humanité , qu'on ne connoît plus , ni aux décrets , dont on n'exécute que les rigueurs : je ne relève point les calomnies absurdes dont

(1) *Ordonnance de la municipalité de Caen , du 10 Août.*
 Quelle terrible interprétation des droits de l'homme ,
 qu'une défense de se soustraire à des assassins , *en nouant ses cheveux , et en prenant un frac de couleur !* Je défie M. Voidel de porter plus loin la théorie de la liberté. Qu'on viole les loix de l'humanité envers des prêtres catholiques , je ne m'en étonne plus : mais comment se fait-il qu'après tant de sermens , et si solennels , on ose violer un décret constitutionnel ? Il y en a pourtant un qui abolit tous les costumes religieux . Les prêtres , en prenant l'habit laïc , ne sont donc réfractaires à aucune loi ; ils ont au contraire la loi pour eux. Mais qu'est-ce aujourd'hui que d'avoir la loi , quand on n'a pas les prophètes ?

*Nobis maligni judices , æqui sibi ;
 Id esse regni maximum pignus putant
 Si quid aliis non licet , solis licet,*

on colore une vexation sans exemple durant les règnes de nos soixante-six rois. Il est dans l'esprit des persécuteurs de dénoncer les vrais enfans de l'église à la vengeance du peuple, et d'appeler rebelles, des hommes qui ne savent que mourir pour leur Dieu. Néron accusoit les chrétiens de l'incendie de Rome, qu'il avoit allumé de ses mains.

Les atroces projets, cachés sous le piége du 10 aôut, ne tardent pas à éclater.

Le 19, vos (1) sbirres, payés à 3 liv. par jour, se répandent dans la ville, et parcourent les campagnes. Les maisons que vous leur aviez indiquées, sont assaillies dans la nuit, et fouillées avec une curiosité aussi barbare qu'indécente. On en garde attentivement les issues; on en scrute jusqu'aux moindres réduits; l'épée perce partout où l'œil et la main n'ont pu pénétrer. Cette épée vierge de sang ennemi, que la nation aux abois appelle vainement à sa défense sur la frontière, cherche avec fureur, dans le foin et la paille, un carnage facile et des ennemis désarmés.

De si nobles soins ne sont pas entièrement

(1) Ce crime n'est pas celui de la garde nationale de Caen, mais des clubistes.

perdus. Tandis qu'échappant à ces inquisiteurs carnivores , plusieurs ecclésiastiques errent à l'aventure dans les bois, ne sachant où reposer le pied , réduits à n'oser chercher une retraite nulle part, dans la crainte d'y attirer la destruction et le pillage, arrivent dans la ville au son des tambours, au milieu d'une forêt de bayonnettes , pâles de fatigue et d'effroi , couverts de sueurs et de poussière , des prêtres paisibles et vertueux , des curés blanchis dans l'exercice de toutes les vertus sociales et chrétiennes , de pieux solitaires , tous arrêtés dans leurs fuites , ou arrachés , dans leurs asyles , aux embrassemens de leurs parens et de leurs amis.

Derrière ces trente-deux victimes (1) que vos bourreaux traînent à pied , dans le fort de la chaleur , sans leur permettre de se reposer ni de prendre un verre d'eau , paroît un vieillard de quatre-vingt-cinq ans (2), accablé d'un embon-point énorme , tourmenté de la goutte , et couvert

(1) J'apprends que sur le mécontentement très-prononcé de la ville , on les a relâchés ; mais , pour ainsi dire , goutte à goutte , après les avoir long-temps harcelés par des pointilleries de chicane et de minutieuses formalités. C'est un si grand crime que d'être prêtre catholique !

(2) Le curé de Rugville.

d'ulcères. Vos satellites l'ont jetté sans pitié dans un misérable tombereau, dont les rudes secousses le brisent à chaque pas. Ses cris, ses gémissements plaintifs, ils les repoussent par des railleries inhumaines, et pressent avec plus d'acharnement la marche pesante du traineau, pour augmenter ses tortures, et hâter sa mort.

En reposant ma pensée sur ce déchirant spectacle, j'ai cru un instant assister, dans les forêts de l'Amérique, aux jeux sanglans des Caraïbes. Ma douleur calomnioit les sauvages. Moins dénaturés, il n'immolent que leurs prisonniers de guerre. Si on les regarda long-temps comme les tigres de l'espèce humaine, c'est qu'alors il n'y avoit ni clubs, ni intrus.

Je l'avoue avec franchise; dans ma première lettre, je suis resté bien au-dessous de mon sujet : je désespère de pouvoir m'y élever dans celle-ci. Les expressions du langage humain ont des bornes connues, et les crimes d'un Fauchet n'en ont pas.

Né obscur (1), condamné par ses talens à l'être toujours, mais dévoré de passions ardentes, et d'une ambition inquiète, il osa aspirer à la célébrité et à la fortune. L'église lui parut un

(1) Dans le Nivernois.

degré qui l'en rapprochoit. Il y entra, sans génie, sans moyens pour franchir l'espace immense qui l'en séparoit encore; il intérogea son audace et les ressources de sa flexible immoralité, et il se promit le succès. Venu à Paris du fond de sa province, pour y chercher la faveur, il la poursuivit constamment par tous les sentiers fan-geux de l'hyprocritie, de l'adulation et de l'in-trigue.

Couvert quelque temps du masque de la piété à Saint Roch (1), toujours dissolu dans

(1) Il y débuta par veiller les morts, à vingt sous par nuits, une bouteille de vin et la cire. Il s'éleva ensuite à la charge de *porte-sonnette*, enfin il devint administrateur des sacremens, ou porte-Dieu. Pendant plus de dix ans, il n'a pas manqué une seule audience de l'évêque chargé de la feuille des bénéfices. On peut voir dans *l'oraison funèbre de M. l'archevêque de Bourges*, prononcée en 1788, comme il encense M. de Marboeuf, aujourd'hui archevêque de Lyon, et M. de Loménie, alors principal ministre.

Depuis 1789, il est aux pieds de MM. Bailly et la Fayette. Le banquier Génevois a été un instant *l'ange tutélaire, la seconde providence du royaume.* (Premier discours sur la liberté française.) On croira sans peine, qu'il n'adore plus cette *providence* depuis qu'elle se cache à Coppet. Sa *croyance* est trop *raisonnée*, pour ériger des autels à un dieu inconnu.

le monde , il combina les apparences de la vertu avec l'intérêt de ses plaisirs , et se fit de l'un et de l'autre un instrument de fortune. La parole évangélique et le libertinage offrirent à sa fourberie un double objet de spéculation utile. Il en trafiquoit tour-à-tour. De la chaire , où il ne porta que les vaniteuses prétentions d'un talent avorté , et la bouffissure d'une déclamation bruyante , il passoit dans l'antichambre des commis , et dans les tripots de la débauche.

Dominé par le goût des nouveautés , son enthousiasme s'électrisoit à toutes les chimères dont les charlatans berçoient l'admiration oiseuse d'une ville crédule et superbe. Prôneur banal de toutes les rêveries accréditées , il vantoit la baguette divinatoire de Bléton ; il demeuroit en extase devant les ballons , courroit au bacquet de Mesmer et aux orgies de Cagliostro , avec la même furéur qu'il court aujourd'hui après la liberté.

A l'affût de tous les mouvemens , de toutes les intrigues , il s'y précipitoit aveuglément , pour brouiller et se rendre nécessaire. Toujours rampant avec orgueil , toujours avide , toujours étonnant , par son intrépide effronterie , le vice même qui l'employoit , il laisseoit entrevoir que l'occa-

sion seule manquoit à cette ame naturellement factieuse , pour aller à tous les excès.

Le grotesque dont il bigarroit l'éloquence chrétienne , son air capable et son ton tranchant , bien plus grotesques encore , attiroient à ses sermons des curieux , qu'il prit pour des admirateurs .

Il pensa occuper les cent bouches de la renommée , parce qu'il recueillit quelquefois un encens mendié sur des feuilles éphémères . Il se crut grand comme l'opinion qu'il s'étoit formée de son mérite ; et s'asséyant avec fierté au-dessus de Bossuet , il regarda la gloire comme sa tributaire (1) .

Enfin la révolution éclata , et le duc d'Orléans , dont il étoit depuis long-temps le vil adulateur (2) , imagina , ou plutôt ses souffleurs imaginè-

(1) Voir les petites lettres du grand homme au journal de Paris , tous ses discours , et sa pétition à l'assemblée nationale .

(2) Voici à ce sujet une anecdote peu connue . Le roi avoit chargé l'abbé Maury de l'oraison funèbre du dernier duc d'Orléans . Cet orateur s'en acquitta avec la supériorité de talens qu'il a depuis déployés dans une plus vaste carrière .

Les justes éloges qu'il donna au mort , contrastoient d'une manière frappante avec le silence profond qu'il

rent pour lui, qu'un cerveau exalté pourroit influer utilement sur les cervelles effervescentes de la capitale. L'abbé Fauchet étoit fol: il présentoit encore d'autres avantages: il étoit incrédule et méchant. Le caractère dont il étoit revêtu, donnoit plus d'éclat à ses écarts, et il auroit l'air d'allumer, au flambeau de la religion, les tisons de la discorde qu'il devoit jeter dans le public.

garda sur le fils, présent au discours. Après avoir appris au public, que c'étoit M. le duc d'Orléans qui versoit chaque année des aumônes considérables sous le nom inconnu de *M. Luc*, il dir, et tout l'auditoire en fut frappé: *la mort d'un bon prince, tel que M. le duc d'Orléans, laisse un vuide immense que rien ne peut remplir*. Le grenadier national *in fieri* ne pardonna pas au prédicateur ce trait de liberté prématurée, et il empêcha que l'éloge de son pere ne parut.

Claude Fauchet, qui se croyoit au moins le rival de l'abbé Maury, avoit été chargé du même éloge par Venus-Uranie Genlis. Il n'est d'un bout à l'autre qu'un fade panégyrique du vainqueur d'Ouessant, de sa bien-faisance, de son goût éclairé pour les arts, etc.

J'ai fait chercher à Paris cette pièce vraiment curieuse par sa bassesse; mais le fleuve d'oubli en a déjà fait justice. Je demande qui, du défenseur du despotisme, Maury, ou de l'apôtre de la liberté, Fauchet, est l'esclave et l'adulateur?

Des hommes sans principes et sans morale; tels que sont les conseillers du duc d'Orléans, étoient éloignés de croire à la possibilité du fanatisme religieux: mais il espéroient, si l'entreprise échouoit, de faire retomber leurs propres crimes à la charge de la religion même.

On lança donc l'abbé Fauchet, comme on envoie des vaisseaux chargés de matières combustibles dans les flottes ennemis. Son impétuosité naturelle accrue par l'argent, les promesses, et l'intempérance de la célébrité, le porta du premier trait aux extrêmes. Long-temps captivé par les lois et les bienséances, il s'en dédommagea par les plus fougueux emportemens. Ils furent trop brusques, et l'attente du prince tigre fut trompée. Motionnaire méprisé, autant que prédicateur avili, ses fureurs sanguinaires ne compensèrent point aux yeux du régicide commettant, la défaveur que l'originalité de ses folies répandoit sur sa mission. Le cirque fut regardé comme les petites-maisons du patriotisme; et le géant de la révolution, qui s'enrouoit tous les jours à y chanter ses victoires sur le despotisme, immolé à la risée des deux partis, tomba sous les sifflets d'un Villette et d'un la Harpe.

Flétrii de tant d'opprobres, les manœuvres de Garat le portèrent du trépié du cirque sur le

siège du Calvados. Dans l'ivresse de son orgueil, Claude Fauchet avoit dédaigné le club des jacobins dont il étoit né , et qu'il rivalisoit. Le club dominateur avoit, du poids de son mépris , enfoncé plus avant dans la boue l'insecte téméraire qui croassoit contre sa fortune. Sa tête l'eût payé ; mais la tête d'un Fauchet n'étoit pas digne du coutelas de ses janissaires.

Effrayé de la résistance que lui présenteroient la religion , l'honneur et la vertu , liguées pour la cause commune , il sentit la nécessité d'étayer son apostat de la protection des clubs de la province où il alloit : mais comment l'obtenir , s'il reste sous l'anathème du club-roi ?

Ce républicain si fier , qui braveroit *les despotes , eux sur le trône , et lui sur l'échafaud* (1) , humble client , postule , frappe à la porte du repaire jacobite. Le club constituant le rejette avec hauteur. L'apôtre de la liberté et de l'égalité redouble d'instances et de bassesses ; il est enfin admis. Le cameléon Prefeln marque son front de diamant du sceau de l'enfer (2). Au nom des

(1) Lettre sur madame Canon. 1 lett. p. 12.

(2) Discours de Claude Fauchet aux jacobins de Paris , avec la réponse de Prefeln , Président , qui depuis ... mais alors il ne croyoit point aux revenans.... On

vampires qu'il préside, il l'institute évêque constitutionnel, pour piller, détruire, incendier, égorger impunément notre malheureuse patrie.

Avec ces lettres de créance, assuré des clubs, fort de leur aulace et de la sienne, plus fort de la terreur qu'elle inspire, Claude Fauchet a tout osé; il a tout exécuté.

Volant avec la rapidité de l'incendie, d'un excès à un excès, la prudence humaine n'oseroit plus calculer sa marche, ni assigner le terme où ce furieux dira : c'est assez. Les attentats semblent être un besoin renaisant sans cesse dans son ame toujours plus irritée. C'est l'hydropisie du crime.

C'est peu pour ce fanatique de s'être associé un d'Etange, digne vicaire de ses fureurs ; un curé de Vauxelles, inconnu avant ses parjures, et faumeux par des sacrilèges; apostat infame qui, escorté de calvinistes et d'athées, alloit, le marteau à la main, briser les pierres de l'autel, arracher les prêtres des tribunaux sacrés ; et chassant les fidèles des temples, écrivoit sur la porte de la maison du Seigneur, avec le stylet des brigands, *vous n'adorez plus Dieu dans son sanctuaire.*

répond que les feuillans et les jacobins sont reconciliés. Les querelles de ces messieurs ne durent pas; le proverbe le dit.

C'est peu pour cet impie d'avoir, par des ordinations criminelles, élevé en deux jours au sacerdoce des manœuvres sans lettres et sans mœurs, de jeunes libertins encore fumans des infamies de la débauche (1); d'avoir transformé tous les vices en ministres de la religion, pour en inoculer rapidement les germes empestés

(1) Il seroit facile d'appuyer de preuves incontestables ce qu'on avance ici. Le chaudronnier de la Gloriette fourniroit seul un article très-long. *Cet ami* de M. Fauchet ne sait pas même le miserere. Il ne lit point l'épître à la messe, parçé qué, dit-il, le bon Dieu né demandé pas tant dé verbiagé. Appelé auprès d'un malade, pour lui donner l'extrême-onction, il lui versa la fiole des saintes huiles sur le visage, etc. Je ne transcrirai pas les notes que j'ai sous les yeux : ma plume se lasse de se traîner dans les ordures, et de raconter des horreurs.

L'abbé de Cournand vient enfin de rompre la glace : il s'est présenté à M. Gobbet pour la publication de ses bans. Que pense-t-on qu'a répondu le prélat ? Que la discipline constante de l'église latine et les canons s'y opposoient ? Point du tout. M. Gobbet a renvoyé la pétition du futur au comité de constitution.

Impia gens alium nescit habere deum.

Il y a long-temps qu'un homme d'esprit a prédit que le mariage des prêtres seroit le dénouement de cette indécente comédie. Les papiers patriotes ne disent pas si madame Canon se donne aussi des mouyemens pour accélérer le décret du divorce.

dans les paroisses : il faut qu'il aide à accomplir les destinées de l'église constitutionnelle. Semblable aux sectes qui l'ont précédée , elle se compose de la lie de l'espèce humaine : ce sont nos apostats qu'elle accueille et qu'elle honore ; ce sont nos rebuts qu'elle couronne ; ce sont nos vases d'ignominie qu'elle élève sur le chandelier. Qu'elle contemple avec joie ses conquêtes : qu'elle s'applaudisse de ses richesses ; nous ne les lui envions pas : elles firent assez long-temps notre honte et notre douleur.

Les vierges sacrées que la religion nourrit de la manne pure du ciel et de la rosée de ses grâces , Claude Fauchet a aussi résolu de les immoler à sa rage.

Au sein de la plus terrible tempête qui ait agité l'église , lorsque son vaisseau semble englouti sous les flots , que ses pilotes sont dispersés , que l'impie qui l'a excitée se vante de rompre les chaînes invisibles qui lient les volontés humaines à l'immuable volonté de Dieu , lorsque tant d'insensés marchent à la voix de l'impie , ces colombes innocentes se rassemblent en gémissant autour de l'arche sainte. Les persécuteurs font gronder l'orage sur elles , et leur présentent l'appât de la liberté et du plaisir : courageuses comme la piété qui les inspire , elles ne cedent

ni aux séductions ni aux menaces. Enveloppées dans les disgraces de la religion et de la patrie; en butte à des vexations privées; attendant chaque jour le couteau qui doit terminer leur long martyre; ces chastes amantes d'un Dieu retrouvent dans son sein des compensations infinies à tant de maux. Accablées des plus rudes coups, elles savent encore être heureuses, en versant des larmes au pied des autels.

Eh bien! ce bonheur des misérables irrite le monstre *auquel il a été donné de faire la guerre aux saints.*

Il dépêche des satellites; il ordonne à la piété bienfaisante, à la pudeur timide de le reconnoître . . . Un Fauchet! . . . (1). A ce nom horrible qui réveille l'idée de tous les vices qui peuvent noircir l'humanité, ces filles célestes fuient d'épouvante. Le monstre accourt avec un

(1) Il n'y a rien ici d'exagéré. Il s'est porté à un tel excès de brutalité envers les religieuses de Falaise, qu'après leur avoir vomi des injures comme un porte-faix, il leva la main sur l'abbesse. Ces dames eurent beau le prier de ne pas permettre que la populace jacobite qui l'accompagnoit, entrât avec lui, il se fit une joie crueile de l'y introduire lui-même. *Videntur hæc, plan-guntur et non vindicantur.* Saint-Hieron. ep. 16, ad Gaud. I. 2.

troupeau de clubistes effrontés; il force les barrières sacrées, profane de sa présence impure les asyles de l'innocence et de la paix, arrache ces malheureuses éplorées aux autels qu'elles embrassent, et les prive de la présence sensible du Dieu qui les console, enviant de ne pouvoir le bannir lui-même de leurs pensées.

Ce dernier outrage

Manquoit à leur misère et manquoit à sa rage.
Le voilà donc, grand Dieu! ce prophète sacré!

Mahom. acte 5. scène 6.

Par quelle fatalité, monsieur, le décret du 20 août vient-il troubler vos triomphes, et condamner votre brûlant civisme? L'assemblée nationale a couvert de l'impunité tous les forfaits commis sous sa dictature. Les vôtres méritent-ils donc une exception si choquante? Comment, sur son déclin, sort-elle de son système par un acte d'équité? Comment ses foudres qui ne frappèrent jamais que des têtes illustres et innocentes, ont-elles pu atteindre la vôtre?

Plus j'y réfléchis, plus ma surprise augmente. Plus je trouve le rapport de M. Vieillard raisonnable, et le décret qui l'a provoqué, juste, et moins je le conçois. Ce rapport dirigé spécialement contre vous, monsieur, embrassoit encore tous les évêques et prêtres constitutionnels

coupables des mêmes crimes, quoique avec des nuances plus faibles. La mesure coercitive qu'il proposoit, étoit générale. Choisi seul pour servir d'exemple au reste du troupeau, *experimentum in animam vilem*, il est toujours manifeste qu'en attachant votre criminelle effigie au pilori de ses décrets, l'assemblée nationale y a affiché la condamnation de son église, la sienne propre, et la justification des pasteurs catholiques.

On l'avoit prédit à l'assemblée : mais elle rejette obstinément les conseils de la sagesse et de l'expérience. Éclairée par ses périls, elle apprend enfin à connoître le génie de ces sectes turbulentes qui ne vivent que de dissentions, et n'enfantent que les discordes. Réduite à faire l'aveu éclatant de son impéritie politique, elle jette l'alarme parmi les citoyens, et leur montre le danger qui les menace, quand elle ne peut plus le repousser. Quelle leçon plus propre à détromper le peuple, si un peuple qui veut sa ruine pouvoit être jamais détrompé !

Tous les pouvoirs épurés, en descendant dans les mains du peuple, devoient par des mouvements libres et réguliers, éléver aux emplois civils et religieux des hommes irréprochables. Les intrus ont bientôt démenti ces brillantes théories. La constitution tremble déjà devant son propre

ouvrage , et sa mais mal assurée essaie d'emmuer ses féroces enfans prêts à la dévorer.

J'ai beau feuilleter l'histoire depuis l'époque où nos rois nomment les évêques , je n'en trouve pas un seul qui ressemble , même de loin , à un Claude Fauchet ; car Guillaume Rose (1) , et quelques autres ne montèrent à l'épiscopat qu'à la faveur des troubles civils et des factions de la ligue.

Étoient-ils donc fanatiques , ces pontifs , ces pasteurs , ces ministres de tous les rangs , lorsqu'ils luttoient , au péril de leur liberté et de leur vie , contre l'invasion du schisme ?

Lorsque les intrépides évêques de Bayeux et de Lisieux nourrissoient leurs peuples des saines maximes de la religion ; qu'ils leur développoient

(1) Guillaume Rose , d'abord recteur de l'université , puis évêque de Sénlis , fut condamné à faire amende honorable en 1598. Je regrette beaucoup de ne pouvoir donner ici des extraits de ses sermons , ainsi que de ceux de Bourgoing , prieur des jacobins , et du docteur Boucher , prédictateurs régicides de la révolution de 1589. On reconnoîtroit que les discours de Claude Fauchet n'en sont que la traduction en style amphigourique. Mais dans mon île , sans livres , sans bibliothèque , je n'ai pour toute ressource qu'une très-mauvaise mémoire ,

les caractères auxquels Jésus-Christ a voulu qu'on reconnût ses envoyés ; que recueillant, avec le dépôt sacré des écritures, les monumens de dix-huit siècles, les décisions des conciles, les sentimens des pères, ils les plaçoient comme des barrières entre leurs troupeaux et un loup dévorant ? Lorsqu'ils le frappoient du glaive de l'église sur le seuil de la bergerie, certes ils donnoient, avec les preuves du zèle évangélique, les témoignages éclatans du seul véritable amour de la patrie. Ils s'efforçoient d'écartier de ces malheureuses contrées les désastres, les vexations, les impiétés et la mort, qui marchent à la suite des apostats. On les nommoit ennemis de la nation ; on les dénonçoit (1) aux tribunaux. Ce que l'esprit de vertige ne permettoit pas alors, la force irrésistible de la vérité vient de le faire ;

(1) La lettre de M. l'évêque de Lisieux à la municipalité de cette ville, est un des meilleurs ouvrages en ce genre qui ait paru. Elle lui valut des persécutions incroyables, qui ajoutèrent à la haute idée qu'on avoit de ce prélat, et à la honte de ses ingratis persécuteurs.

Des municipes ayant demandé à M. l'évêque de Bayeux, s'il avouoit l'ordonnance éloquente dans laquelle il excommunie M. Fauchet : *elle est de moi*, répondit-il avec fermeté. *Si vous en doutez, je vais la signer sous vos yeux ; je la signerois de mon sang.*

vos fureurs , vos scandales , monsieur , n'ont que trop justifié leurs précautions et leurs alarmes. L'assemblée nationale elle-même ratifie , par son décret , l'anathème que ces sages pontifs avoient lancé contre vous.

J'en peux point passer sous silence la pétition apologétique par laquelle vous prétendez repousser le décret du 20 août. Cette pièce marquée à votre coin , où l'imposture est accolée à la fantaisie , et la fatuité au mensonge , mérite de trouver ici sa place ; c'est Claude Fauchet en miniature.

« Tous les patriotes du Calvados , dites-vous , sans l'exception d'un seul , démentent les assertions de M. Vieillard. »

(1) « Je n'ai jamais parlé de la loi agraire. » J'ai constamment préché la soumission à tous les décrets sans exception. Je n'ai pas omis de dire qu'il falloit respecter toutes les autorités constituées. J'ai cherché à répandre l'incendie de l'amour fraternel , de la liberté sainte , de la religion civique. En éteignant l'incendie qu'allumoient des prêtres réfractaires , je les enveloppois dans les voiles de la charité. »

(1) Pétition de Claude Fauchet à l'assemblée nationale ,
27 août 1791.

« La substitution de mon nom au nom de Louis XVI dans les affiches de la place de Bayeux , je m'y suis opposé. »

« Le billet de convocation où le roi est traité de parjure , n'est que l'écho de ce qui a retenti si souvent sous les voûtes de l'assemblée nationale. Je n'étois pas à Caen , lors de la démolition de la statue de Louis XIV , mais j'aurois désiré , comme club de cette ville , que , pour la tranquilité publique , on brûlât la procédure , etc. Il n'y a pas , dans mon mandement , une seule proposition qui ne soit d'une incontestable vérité. »

Le mentiris impudentissime de Paschal est la seule réfutation digne de mensonges si cruds et si révoltans. J'y opposerai cependant quelques faits ; vous pouvez les nier sans conséquence. Vous avez perdu le droit de dire la vérité.

Avant de la livrer à l'oubli , donnons encore un coup-d'œil à votre étrange pétition. Elle ressemble aux masques à double visage des anciens. J'ai d'abord montré le côté qui fait peur ; tournons-là , et nous verrons celui qui fait rire.

La surprise faite à l'assemblée nationale ne détruira pas une réputation à laquelle il est impossible de porter efficacement la plus légère

atteinte. J'ai pour moi ma conscience, ma voix et la patrie.

Le 24 Juillet 1789 (1), j'ai sommé, au nom du nouveau comité municipal de Paris, dont j'étois l'un des premiers membres, le gouverneur de la Bastille de nous rendre, sans effusion de sang, cette forteresse du despotisme. J'ai pris part, au péril de ma vie, à cette grande conquête (2). Oh ! le pauvre homme !

Pendant les six premiers mois de la révolution, j'ai géré nuit et jour la police de la capitale. Les périls encourus et les services rendus dans cette fonction publique sont au-dessus de toute idée. Oh ! le pauvre homme !

J'ai prononcé et imprimé de nombreux discours sur la liberté française. Oh ! le pauvre homme !

Depuis que je suis évêque, sans le désirer ni le rechercher en manière quelconque, j'ai fait plus de fonctions pastorales en trois mois, que tel autre en vingt années. J'ai conquis le cœur

(1) Pétition de Claude Fauchet à l'assemblée nationale.

(2) Il montrait au cirque, régulièrement deux fois par jour, un manteau criblé de balles, monument des périls qu'il avoit courus à ce siège. Ce coup de théâtre avoit de l'effet. M. Fauchet n'a pas voulu égayer ses ouailles de cette petite farce. Elle en valoit pourtant la peine.

*des fidèles ; je suis aimé de tout le monde ,
excepté des ennemis de la chose publique.*

O le pauvre Claude Fauchet ! Quoi ! de tant d'exploits, de tant de périls, de tant de jours, de tant de nuits, de tant de services, de tant de discours, de tant de cœurs fidèles conquis, ne remporter qu'un décret infamant ! Est-ce donc ainsi que l'assemblée nationale récompense ses plus zélés serviteurs ! Au moins Drouet a-t-il reçu ses trente deniers. Ah ! on le voit bien, les despotes ne seront jamais que *d'illustres ingrats.*

Tel est pourtant l'évêque du Calvados. Bizarre assemblage d'une vanité puérile et d'une méchanceté plus qu'humaine, on ne sait laquelle des deux l'emporte. Tout à la scélérité et à la folie, la nature semble ne l'avoir païtri que de ces deux éléments. Chacune de ses actions en offre l'effroyable résultat. Dans la démence habituelle de l'orgueil, son esprit ne jette des lueurs, que quand il s'agit de préparer des émeutes ou d'ordonner des forfaits.

Sa pétition est frappée de la double empreinte d'une inconcevable impudeur et d'un amour-propre risible ; c'est l'image de sa conduite. Fardé comme une vieille coquette, il s'enrôle pour la défense des frontières ; il se bariole de rubans

aux couleurs nationales , et va prêcher sur le rocher du Calvados , après l'avoir bénî ; extravagance inouie , qui rendra ce rocher plus fameux que le vaisseau de la flotte invincible (1) dont il a pris le nom. Éternel panégyriste de son courage et de son génie , il ne sort de sa bouche que des blasphèmes contre Dieu , des imprécations contre la vertu , et son éloge. Comme ce fou de l'antiquité qui , désespéré de n'avoir point de prôneur , avoit imaginé d'apprendre à des perroquets à crier , *Phaon est un dieu.*

On n'en a point imposé à l'assemblée. Vous avez prêché la loi agraire et de la manière la plus séditieuse. Oui , vous l'avez prêchée à Caen , à Lisieux , à Vire , à Falaise ; dans les villes , dans les campagnes , par-tout.

Vous avez cherché à soulever le peuple de Caen contre deux administrateurs du département ; vous les avez nommés en chaïre , le fait est public , l'amende honorable qui a expié cette tentative de l'insurrection l'est aussi.

(1) Nom de la flotte formidable que Philippe II , roi d'Espagne , mit en mer en 1588 , et qui fut battue et détruite par la tempête. Plus de soixante vaisseaux périrent. Un d'eux , nommé le *Calvados* , vint échouer sur nos côtes , au rocher qui en a retenu le nom.

Votre mandement incendiaire, du 20 juillet, est un appelle aux assassins, contre le district et la municipalité de Bayeux. Il est entre les mains de tout le monde.

Comment osez-vous dire que vous vous êtes opposé à la substitution de votre nom dans les affiches de la place Louis XVI, quand elle est l'ouvrage de votre inséparable vicaire ? Comment osez-vous dire que les calvinistes ne vous avoient pas mis dans le secret de la démolition de la statue de Louis XIV, au moment même que vous louez hardiment le club d'avoir enlevé la procédure commencée contre les auteurs de cet attentat ? Eh ! qui ignore que tous les désordres naissent du club, et que vous en êtes l'âme et le conseil ?

Que tous les patriotes du Calvados, sans exception d'un seul, donnent le dementi à M. Vieillard.

Que m'importe ? On sait apprécier la véracité des ouailles par celle du pasteur. Je sais que vos amis se sont empressés de mettre votre réputation, toute invulnérable qu'elle est, derrière un rempart d'artéfices patriotiques, et de certificats que vous qualifierez comme il vous plaira. Je sais que vous avez couru de club en club sous l'uniforme national ; et que vous, évêque, avez reçu

des clubistes des attestations de bonnes mœurs, de probité, de chasteté et d'orthodoxie; honteuses lettres de change sur le mépris public et les malédictions des gens de bien.

Vous invoquez les clubs; moi, j'en appelle à la voix du peuple. Cette voix qui, dans vos principes, est *la voix de Dieu* (1) et *l'organe infailible de la vérité*: qu'elle prononce sur tous les faits qui servent de base aux accusations intentées contre vous.

A la fin du mois de juin, vous avez cherché à recruter deux cents hommes pour Paris. L'objet du voyage étoit un mystère. Vos embaucheurs se contentoient de dire qu'il vous falloit d'excellens patriotes, déterminés à tout. L'explosion du Champ-de-Mars le 17 juillet, nous a révélé ce mystère affreux. Bonneville, votre collègue et votre ami, étoit un des chefs de cette conspiration horrible, dont le projet étoit d'égorger les deux tiers de Paris, pour en piller les richesses. Vous vouliez lever une troupe d'auxiliaires destinés à grossir les quarante mille brigands; mais la Normandie n'a jamais porté de Ravaillac.

Enfin, le 24 août, vous avez écrit à tous les

(1) Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté.

clubs du département , qu'ils (1) vous envoyassent des gardes nationaux de bonne volonté ; et comme une troupe armée ne peut légalement se transporter sur le territoire d'aucune municipalité , sans une autorisation préalable , pour éviter les longueurs et les refus , vous les avertissez de prendre les mesures convenables pour cacher leurs armes .

Vous couvrez cette demande de la crainte que vous inspire un rassemblement d'aristocrates à Caen. Vous avez raison d'envier cette dernière ressource au pauvre peuple de cette malheureuse ville.

Mais si vous travaillez pour la loi , pourquoi fuir ses regards ; pourquoi redouter ses recherches et les formes tutélaires qu'elle a établies ?

Non , ce n'est point pour opposer la force à une force qui n'existe pas , et établir une balance , quand il n'y a qu'un parti , que vous appelez ces phalanges ; c'est pour vous défendre avec les armes contre les traits de la justice ; c'est pour opprimer tout ce qui ne flétrit pas sous votre volonté ; c'est pour vous déclarer ouvertement chef des brigands , et mettre tout à feu et à sang .

(1) Lettre trouvée manuscrite comme on l'envoyoit à l'impression .

Oui, voilà vos vertus, voilà vos projets de régence
nératlon universelle, vos idées de bonheur public.

Eh! peut-on espérer autre chose d'un parjure ;
d'un apostat ? Vous vous jouez impunément du
sacré et du profane : vous insultez à la justice,
lui dictez ses arrêts ou les bravéz. Vous avez
brisé son glaive, pillé ses archives, soustrait
des scélérats à ses vengeances. La loi se tait
devant vous; l'autorité, votre main la façonne
en verge de despotisme; et si vous ne l'avez
pas encore anéantie, c'est afin de l'avilir davan-
tage, en la forçant de marquer de son cachet
vos tables de proscription.

Qu'il ne se plaigne plus, ce Claude Fauchet !
il est député.—Un décret de prise-de-corps,
les forfaits, la haine, l'ignominie amoncelés sur
cette tête infame, y ont fixé les suffrages
d'hommes que ce choix peint assez. Il est dé-
puté ! Il entre dans la législature par la viola-
tion de toutes les lois.

Va. Tu en es digne. La place de Robertspierre
t'attend. Va ; ... mais avant de quitter la Nor-
mandie, tu dois un holocauste au démon de
la liberté. Commande; tes barbares pêcheurs
d'hommes vont de nouveau tendre leurs filets
homicides, et envelopper les prêtres réfractaires
dans les voiles de ta charité. L'indignation pu-

blique te les a arrachés la première fois; mais un député se rit de l'indignation publique.

Rassemble-les donc dans cette maison où, en (1) puisant dans leur jeunesse la doctrine que tu hais, ils firent vœu de la défendre devant les tyrans. Tes bourreaux attendent le signal. Parle; ils vont les égorger. Que dis-je? ce seroit te priver de la plus douce jouissance. Va donc, barbare, va toi-même; prends un poignard émoussé; enfonce-le (2) par degrés dans le sein de ces témoins importuns de tes sacriléges. Mets, en les frappant, ce rafinement de cruauté qui fait soupirer après la mort, et qui l'éloigne. Compte tous leurs soupirs, toutes leurs larmes, arrache le cœur de ces glorieuses victimes. Déchire-les par morceaux, et porte en triomphe, dans tes mains cruelles, leurs membres pantelans et leurs entrailles fumantes.

Assis dans ton repaire avec tes antropophages, renouvelle l'horrible banquet d'Attrée. Ne crains rien; le soleil ne reculera pas d'effroi; la liberté française l'a familiarisé avec ces fêtes épouvan-

(1) M. Faucher recommence ses motions, contre les prêtres, au club intérieur.

(2) *Cruciate, torquete, dannate, atterite nos, probatio est innocentiae nostræ iniurias vestras . . . Vinimus cum occidimur.*

tables. Déchire, dévore, reçois dans tes entrailles impies, la chair palpitante de tes intrépides ennemis : assouvis ta faim cannibale. Si tu pouvois hésiter, tes farouches compagnons t'enhardiroient par leur exemple : plus d'un a déjà savouré de ces exécrables mets.

Remplis une coupe de ce sang généreux, et va dans la plaine des six districts l'offrir sur l'autel de la liberté, aux furies infernales ; auxquelles tu as juré d'immoler le roi et le clergé catholique (1).

Réveille la joie féroce de tes convives par le spectacle de tant de têtes sanglantes : mais prends garde : sur ces visages décolorés, sur ces bouches livides, et fermées du sceau de la mort, tu liras, en caractères terribles, la haine du schisme, de tes impiétés, et l'arrêt de ta condamnation.

Alors, sortant de leur longue léthargie, les remords déchireront ton ame épouvantée. Dans l'accès de ton désespoir, tes (2) propres mains, ministres de la justice divine, purgeront la terre d'un monstre qu'elle rougira toujours d'avoir porté.

Claude Fauchet aura passé dans le département

(1) Voir première lettre, serment prononcé au club de Caen.

(2) M. Fauchet joue sa tête dans ce terrible jeu. Il a dit qu'il viendroit à bout de ses desseins, ou qu'il se brûleroit la cervelle d'un coup de pistolet. Il est entré

du Calvados comme un fléau envoyé par la Providence, pour châtier un peuple coupable; et la mort de Belsunce sera expiée.

Je suis, &c. L'ABBE DE VALMERON.

P. S. Je recois de Patis, à l'instant où l'imprimeur achève son travail, une lettre trop importante pour ne pas la publier sur le champ. L'ami auquel M. Fauchet l'a adressée, l'ayant faite courir dans la société, on en a pris copie, et c'est elle que je donne ici, en garantissant son exactitude.

Caen 5 Septembre.

dans l'épiscopat par un parjure et un sacrilége ; il s'y soutient par la violence et les persécutions, et il compte le terminer par un suicide. Oh ! le malheureux ! il veut que son dernier soupir soit encore un crime !

Nous remarquerons, pour les fidèles qui croient encore à une Providence vengeresse, que les trois curés qui passèrent les premiers dans la salle du tiers, sont morts d'une mort effrayante. Lescève fut frappé d'apoplexie en s'asséyant sur la chaire de Saint-Hilaire à Poitiers. Jallet mourut subitement il y a un mois, au moment où son imprimeur lui apportoit sa scandaleuse dissertation sur le mariage des prêtres. Monjallard vient de se jeter par sa fenêtre. Il a laissé un billet dans lequel il demande pardon à Dieu, au roi et à son corps, qu'il a trahi. Le philosophisme traitera cette remarque de superstitieuse, et il n'y verra que le hasard. Si c'est le hasard, au moins faut-il convenir que le hasard ressemble quelquefois beaucoup à la Providence.

JE viens d'avoir une de ces jouissances uniques qui tiennent à des combinaisons qui n'avoient jamais existé , et qui n'existeront jamais à l'avenir.

Les scélérats de Bayeux , qui ne devoient pas poursuivre , au dire du garde des sceaux (1) , avoient en poche un décret de prise-de-corps qu'ils ont signifié au moment même de la réunion des électeurs . Si j'avois voulu les faire égorguer , je n'avois qu'à me présenser à la porte de la prison : le peuple n'attendoit que cela pour couper les têtes de ces monstres . Il n'auroit pas été besoin de dix mille hommes de la ville de Caen , autant de Lisieux , Falaise et Vire , pour noyer dans des flots de sang toute l'aristocratie du district . Bientôt toute celle du département eût été anéantie , et la guerre civile eût commencé par le Calvados . Je m'en suis donc donné de garde ; j'ai appellé de cette sentence absurde et insolente au tribunal de Vire , où le patriottisme est sûr . J'ai cru convenable de ne pas me présenter à l'assemblée électorale . Qu'est-il arrivé ? Une chose inouie , et à laquelle le cœur d'un homme sensible ne peut offrir aucune

(1) Il lui a écrit dans le style de sa pétition.

mesure assez vaste pour en contenir l'impression.

Le corps électoral tout entier, sept cents députés du peuple, représentans deux millions d'hommes, et dans l'exercice de la souveraineté, ont traversé toute la ville, et sont venus chez moi chercher (1), ont-ils dit, *le plus digne citoyen de l'empire, et le placer à leur tête.* Q'a été une fête triomphale. Les larmes de l'amour et les cris de la gloire se mêloient au son de la musique guerrière et aux acclamations de tous les habitans de la cité. Je suis arrivé couvert de bénédictons et consumé de sensibilité, dans le lieu de la séance. Là, obligé de prendre le fauteuil, j'ai dit, d'une voix émue : « Réprésentans » d'un grand peuple, citoyens, frères et amis, » je dois une reconnaissance immortelle à mes » adversaires, qui me valent un bonheur que » dix ans de persécution n'achèteront pas assez. » Calomnié, décrété, je suis plus heureux qu'il » n'est donné à un mortel de l'être. Oui, je » jure sur vos cœurs et sur ma conscience que » j'ai bien mérité de la patrie, et que j'en reçois

(1) M. le secrétaire étoit décrété de prise-de-corps, comme M. le président : tout deux sont députés ; la même récompense étoit due aux mêmes titres. Ces combinaisons-là n'avoient certes jamais existé. Notre liberté est toute à neuf.

(36)

» dans ce moment, dans la rage de mes en-
» nemis, et dans l'affection des amis de la chose
» publique, la plus glorieuse récompense, &c.

Signé, CL. FAUCHET. »

Est-il rien de plus clair? Doutera-t-on en-
core de la conjuration de Claude Fauchet? Sa
lettre du 24 août n'annonçoit qu'un plan; celle-
ci démontre l'existence du plus horrible complot.
Dix milles jacobites sont aux ordres du sanguinai-
re apostat. Il n'a qu'à faire un pas, *et ils*
égorgent ses ennemis lorsqu'ils exécutent la loi:
ils noient dans des flots de sang toute l'aristo-
cratie du département, c'est-à-dire, tout ce qui
n'a pas encore abjuré les sentimens d'humanité,
de religion et d'honneur. Il attend un moment
plus favorable. Quel évêque! quel législateur!
comme il a bien mérité de la patrie! quel présage
des services qu'il va lui rendre!

Jersey, 27 septembre 1791.

P. S. La troisième lettre incessamment.



